

et de déplaire à certains catholiques pacifistes ; passant de cette prédication théorique à l'action pratique et militante, elle a, de M. de Melun à M. Félix Bonnet, constitué un état-major d'élite, capable de mener le bon combat ; enfin, elle a lutté contre les lois contraires à l'enseignement catholique ; lutté dès l'apparition des projets, pendant la discussion, puis au cours de l'application de ces lois : lutte dans la presse, au Parlement, devant les tribunaux. Elle a renseigné et soutenu l'enseignement libre.

Au banquet fraternel qui suivit l'office religieux, le colonel Keller, président de la Société, fils de l'ex-président, M. Émile Keller, porta au Saint-Père un toast admirable que nos lecteurs liront avec bonheur :

Du jour où nous nous sommes assigné comme but de propager et de fonder l'instruction sur l'éducation catholique, de ce jour-là, nos regards se sont attachés à la chaire de Pierre comme au phare infaillible de toute vérité. A l'heure présente, ils y demeurent fixés plus fermement que jamais pour orienter, à travers les ténèbres de l'avenir, les générations nouvelles, celles qui, recueillant les fruits du sacrifice et de la victoire, doivent édifier la paix sur les ruines accumulées par la guerre. Ah ! je sais bien que d'autres chaires se sont dressées au sein des nations civilisées et qu'elles ont annoncé au monde la charte de l'ère nouvelle, la charte de l'âge d'or dans la paix universelle et la concorde parfaite, la royauté du droit désormais affranchi de toutes les tyrannies et garanti contre toutes les révolutions. Mais, peut-être comme moi, avez-vous quelque doute sur l'autorité des pontifes aussi bien que sur la valeur de leur évangile.

J'avoue que, pour ma part, la gendarmerie, même internationale, ne m'inspire qu'une médiocre confiance pour défendre l'ordre contre les aventures qui le guettent à tous les tournants du chemin, J'ai moins de confiance encore dans l'altruisme généreux des ambitions nationales et des appétits individuels. Et, quand la raison humaine manifeste la folie de s'attribuer les prérogatives divines et de s'émanciper de la tutelle que la Providence lui a octroyée, aux risques de paraître rétrograde, et de désemparer les volontiers que, par simple prudence, on lui passait la camisole de force. Certes, la gloire nouvelle qui respicndit au ciel de la patrie, autorise les larges espoirs. Mais encore ne faut-il pas les orienter vers le pays du mirage et des âlèmes. Le roc immuable de l'Eglise de Dieu est seul assez solide pour asseoir l'édifice que nous projetons et pour l'assurer contre l'assaut des tempêtes et des bouleversements qui ébranlent la terre.

L'Autorité, la Sagesse, la Justice divine y ont institué un gardien inexpugnable, et ont posé à son front leur triple couronne, sur la tiare du vicaire de Jésus-Christ, du Père qui détient l'héritage des promesses sans lesquelles nous désespérerions de la vieille humanité.

Nous sommes des croyants que le doute n'atteint pas, nous sommes des fidèles que l'anarchie n'enrôle pas dans sa révolte, nous sommes des fils que le scandale ne déconcerte pas. Les scribes et les pharisiens, les rois et la populace peuvent jeter leur défi à la faiblesse de Celui qu'ils ont désarmé et qu'ils ont outrageant de descendre de la croix où ils l'ont cloué. Ils nous verront couvrir de notre foi la majesté qu'ils outragent et nous agenouiller, avec un respect redoublé, sous la main paternelle qui tient ici-bas le sceptre du Roi des nations.

Oui ! vive le Pape ! vive le pape Benoît XV ! trois fois sacré pour nous : dans sa charge auguste, dans sa paternité divine, dans sa faiblesse persécutée et honnie par les puissants de la terre ! Vive le Pontife, qui porte dans les plis de sa robe blanche la concorde des sociétés et la paix du monde !

A la réunion générale du soir, le colonel Keller rappela la fondation de la Société, en mai 1868. Au bas de l'acte de naissance sont les signatures de Chesnelong, Léon Cornudet, vicomte de Melun, Michel, Auguste Cochin, Anatole de Ségur, Kolb-Bernard, Baudon et deux noms qui devaient peu après acquérir l'illustration du martyr, ceux du P. Captier et du P. Olivaint.

Dès ses débuts, la *Société d'Education et d'Enseignement*, dont le but est la formation morale avec la culture de l'esprit, dont l'inspiration est manifestement catholique, se dresse en face de la conception allemande de l'école, en face de la *Ligne de l'enseignement*, cette "maçonnerie extérieure".

Après avoir rappelé les luttes de la Société d'Éducation sur le terrain de la gratuité et de l'obligation, ensuite pour la liberté de l'enseignement supérieur, puis contre la laïcisation, etc. ; après avoir salué au passage les orateurs catholiques, défenseurs, au Parlement, de l'école chrétienne, le colonel Keller met à la place d'honneur, qui leur est due, en ce jour de souvenirs et de fête familiale, les portraits des chefs de la Société, de ses premiers présidents : MM. d'Ariste, Léon Cornudet, Connelly, Chesnelong, Émile Keller.